

Financement du projet des Halles : combien coûtera le dédommagement des commerçants ?

(17/01/10)

Quand un centre commercial se rénove lui-même, ce sont les commerçants qui paient l'addition, en espérant en retirer les fruits ensuite. Dans le cas des Halles, c'est la Ville qui rénove. Donc, non seulement elle paie l'essentiel des travaux, mais il faut qu'elle dédommage les commerçants !

D'après les documents que nous avons vus, rien que pour les commerces qui seront physiquement touchés par les travaux (fermeture temporaire ou neutralisation de certains espaces), il en coûtera 21 M€ à la Ville, dont 9 M€ rien que pour la Fnac. Mais à cela s'ajoutera le coût des nuisances et de la perte de commercialité liées aux travaux pour l'ensemble des commerces du Forum. Là-dessus, aucune évaluation pour l'instant : le problème est prudemment reporté à l'issue des travaux (et donc à la prochaine mandature...). Une commission se réunira alors pour examiner les doléances des commerçants, et c'est la Ville qui les dédommagera. Or, des tests effectués il y a quelques semaines ont montré que les travaux sur la dalle du jardin vont provoquer d'importantes nuisances sonores dans l'ensemble des commerces du sous-sol, et notamment dans les salles UGC. Pour éviter le bruit des marteaux-piqueurs pendant les films, l'appel d'offre pour le chantier du jardin côté Berger (qui commencera en juin prochain), annonce que le chantier pourra démarrer dès 5h du matin... Pas de chance pour les riverains !

Mais même en faisant une partie des travaux la nuit, les dédommagements demandés par les commerçants risquent d'être extrêmement élevés compte tenu de la très forte rentabilité du m² au Forum, et cette facture-là aussi sera pour le contribuable.